

# Vue du Pont

Juin 2012

Point sur les travaux  
et chantier en cours

Jeudi 21 juin :  
Fête de la Musique







## SOMMAIRE

- » Mot du maire p 2
- » Environnement p 3
- » Actualité municipale p 4
- » Voirie p 8
- » Intercommunalité p 9
- » Enfance et jeunesse p 10
- » Culture et animation p 12
- » Sports et loisirs p 18
- » Libre expression p 22
- » Social p 22
- » Info mairie p 23
- » Agenda juin p 24

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent.

Contact :  
communication@  
mairie-pontsaintmartin.fr

## PROJET DE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE : les actions se dessinent

### Un questionnaire adressé aux aînés de plus de 70 ans pour mieux répondre aux besoins

Le Projet de Territoire de notre communauté de communes a pour objectif d'apporter des services supplémentaires aux habitants en faisant "**plus et mieux ensemble**". Ce projet, lancé il y a près de trois ans, se concrétise et les premières actions se dessinent après la réalisation d'un diagnostic et la définition collective d'une stratégie territoriale. L'ensemble des élus s'est désormais largement approprié ce projet-phare de la Communauté de Communes de Grand Lieu au service de ses 36 000 habitants. Son intérêt est grandissant dans cette dernière ligne droite, à l'image du nombre d'élus qui participent activement aux réunions de travail.

Le groupe réfléchissant à l'**accueil de grands évènements** a procédé à un état des lieux complet des besoins non satisfaits actuellement en matière culturelle, sportive et de loisirs. Concernant **les jeunes**, un gros travail a été réalisé en lien avec les professionnels. Les élus priorisent la consolidation du réseau des acteurs de la jeunesse et le renforcement des mutualisations (matérielles, financières...).

Pour renforcer l'**attractivité économique** du territoire, les élus se sont positionnés sur deux axes : l'emploi et le développement économique, en favorisant la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi par divers moyens, la possible mise en place de pépinières d'entreprises, etc. En matière de **déplacements doux**, le groupe de travail réfléchit aux actions permettant de consolider et de développer le réseau de cheminements pour piétons et vélos. L'objectif est de donner la possibilité à chaque habitant de pouvoir se déplacer à pied ou à vélo de manière sécurisée, pour se rendre à son travail, à l'école ou à ses activités de loisirs.

### Les élus de la CCGL souhaitent mieux connaître les besoins de nos aînés.

Le groupe de travail en charge du domaine des personnes âgées a abouti à un projet conséquent destiné à mieux connaître les besoins de nos aînés, afin d'agir pour répondre complémentaires à ce qui existe déjà dans chacune des 9 communes. Ils ont réalisé un questionnaire envoyé à toutes les personnes de plus de 70 ans (et disponible en mairie), portant sur quatre volets : les déplacements, les sorties et les loisirs, le logement et les services de proximité. À la rentrée de septembre, les élus travailleront sur les besoins exprimés majoritairement.

**Yves François,**  
Maire de Pont Saint Martin  
et porteur du Projet de Territoire CCGL

Magazine municipal d'information  
Tirage : 2 800 exemplaires  
Mairie : 02 40 26 80 23  
Courrier électronique :  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr  
Directeur de la publication : Yves François  
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau  
Rédaction : commission communication-information

Création et impression :  
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56  
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été  
imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.



# Environnement

## ASSAINISSEMENT : des chantiers aux quatre coins de notre commune !

La reconquête de la qualité de nos eaux souterraines et de la qualité des eaux de notre rivière et de l'écosystème environnant constituent des objectifs partagés maintenant par tous. La nécessité de traiter nos eaux usées s'impose à nous si l'on souhaite préserver notre environnement durablement.



**Dans cette perspective, vos élus se sont engagés à mener un programme ambitieux au service de la qualité de l'eau. L'équilibre du budget assainissement (budget indépendant du budget général) sera assuré par l'emprunt, les subventions auprès des organismes publics et les recettes liées à la facture d'eau des usagers bénéficiant de l'assainissement collectif.**

### Début de chantier pour la nouvelle station du Beau Prêtre

La prise en charge de la charge hydraulique croissante de nos eaux usées pour la zone agglomérée, liée à l'évolution démographique actuelle et future de notre commune ô combien attractive, a nécessité le lancement d'un grand projet : la réalisation d'une station de 5 200 équivalent/habitants et d'un bassin de stockage des eaux traitées en période d'étiage de 46 000m<sup>3</sup>.

Le chantier a débuté par la coupe des cyprès autour de la station actuelle et leur valorisation en bois de chauffage. En juin, les premiers travaux de terrassement commenceront. La pose de la 1<sup>re</sup> pierre aura lieu dans le courant du mois de juin.

### La réflexion continue dans les villages de La Bauche Tue Loup, Le Champsiôme et les Garotteries à Viais

Suite aux réunions publiques dans divers villages de la commune, plusieurs adjoints en charge de l'aménagement de notre territoire ont visité à Saint Colomban une installation d'assainissement autonome privé traitant les effluents d'un village de 11 maisons.

La mutualisation de l'investissement a permis de baisser les coûts pour chaque usager. Les échanges avec les habitants du village ont été riches et instructifs. Des habitants de la Bauche-Tue-Loup, très intéressés, participaient à cette visite.

Une nouvelle réunion sera programmée courant juin avec les habitants de La Bauche Tue Loup pour tenter d'amorcer une démarche avec le soutien de la municipalité.

Pour le village du Champsiôme, conformément à l'engagement pris en réunion publique et afin d'avancer dans la démarche, une première réunion sera programmée également en juin avec les habitants du « cœur » du Champsiôme pour lesquels la mise en place d'un assainissement individuel est impossible.

Une troisième rencontre permettra aux élus en charge de l'assainissement de rencontrer les habitants des Garotteries pour une première réunion d'étape.





## LE CONSEIL MUNICIPAL du 15 décembre **EN BREF**

Les comptes-rendus complets et les procès-verbaux sont consultables en mairie ou sur le site Internet de la commune : [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)



### ■ ■ Projet d'aménagement sécuritaire rue Utrillo

Cette rue est une voie départementale (RD65) traversant la commune empruntée par bon nombre d'usagers provenant des artères sud de l'agglomération nantaise. Le projet d'aménagement répond à une demande forte des riverains qui constatent régulièrement des vitesses excessives rendant ce secteur dangereux pour les piétons et les deux roues, et notamment pour les élèves qui empruntent régulièrement le passage piéton afin de se rendre à l'arrêt de car de la place Bretagne. Le projet consiste à allonger la zone 30 du centre bourg jusqu'au carrefour de la rue M. Utrillo et de la rue du Square et de la marquer par des quadrillages en résine gravillonnée juste avant ce carrefour sur 5 mètres, ainsi qu'au niveau de la sortie de la place Saint Martin sur la rue du Pays de Retz sur 15 mètres. Le projet est estimé à 6 330 € TTC. Une participation financière sera sollicitée auprès du conseil général au titre des produits des amendes de police 2011.

### ■ ■ Aménagement de la place des Anciens Combattants et de la rue des Sports

L'entreprise Bréhard de Saint Père en Retz a été retenue pour l'aménagement de la place des Anciens Combattants pour un montant de 279 252 €. (Cet aménagement avait été évalué à 288 000 € par le maître d'œuvre).

### ■ ■ Médiathèque/pôle associatif

Après débat, les élus ont dénommé ce futur espace regroupant à la fois les activités culturelles, le lien social et la

convivialité, **Le 3<sup>e</sup> Lieu** (20 pour, 4 contre, 2 abstentions), en référence à une notion sociologique distinguant trois lieux de vie : le premier lieu étant le foyer, le deuxième le travail et le troisième, le lieu de loisirs. (En savoir davantage page 12 en rubrique Culture/ animation).

### ■ ■ Jeunesse

Les tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire seront revalorisés de 2 % pour l'année scolaire 2012/2013 : ceci correspond à une augmentation de 0,01 € le 1/4 d'heure pour l'accueil périscolaire et de 0,05 à 0,07 € le repas, selon le quotient familial.

Dans le cadre du jumelage de Pont Saint Martin avec Brockenhurst en Angleterre, 33 élèves de CM2 de l'école St Joseph se rendront à l'école de Brockenhurst à la fin du mois de juin. Afin de soutenir cet échange entre jeunes, la municipalité a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 825 € à l'APEL St Joseph, soit 25 € par élève.

### ■ ■ Divers



Une subvention exceptionnelle de 300 € sera versée à l'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (UCAPL) afin de soutenir l'organisation, le 22 avril dernier, de la 2<sup>e</sup> édition de sa foire commerciale, qui permet aux Martipontains de mieux connaître les professionnels de leur commune et, par ses animations, contribue à l'animation du centre bourg.



Emmené par l'Élan Fanfare Harmonie, l'adjudant Castanet et les membres de la section locale UNC, le défilé a quitté la place Bretagne en fin de matinée vers le cimetière pour le traditionnel dépôt de gerbe et les allocutions aux Monument aux Morts. Tous se sont ensuite dirigés devant la salle de la Charmille où Serge Favreau devait recevoir la croix du Combattant pour sa participation aux événements d'Algérie du 15 mars 1959 au 15 mai 1961 à Alger puis Médéa. Celui-ci étant malheureusement souffrant, la médaille lui sera re-

mise ultérieurement par Jules Claeysman, président de l'UNC. Cette cérémonie fut également l'occasion de revenir sur celle du 8 mai 2011 en l'honneur des dix aviateurs anglais et canadien décédés sur notre commune, à travers le message des représentants des familles présentes l'an dernier : « *Ce fut une expérience inoubliable pour nous et nous sommes avec vous par la pensée en ce jour.* » Pendant que se déroulaient les cérémonies commémoratives à Pont Saint Martin, un membre de la section

## Commémoration du 8 mai 1945

martipontaine UNC, Martial Amiand, a reçu la Médaille Militaire au cours de la cérémonie militaire au Mémorial de Nantes, en présence de nombreuses personnalités.



Cette décoration fait suite à la remise du Brevet correspondant par le Préfet Jean Daubigny en décembre 2010. Porte-drapeau fidèle de l'association locale, Martial est déjà titulaire de la Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze et de la Croix du Combattant. Félicitations pour cette nouvelle mise à l'honneur !

## RÉSULTATS des ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES à Pont Saint Martin

Au premier tour des élections présidentielles, les Martipontains avaient placé François Hollande en tête avec près de 34 % de leurs suffrages.

Ils ont confirmé ce choix au second tour puisque François Hollande a recueilli 55,72 % des suffrages tandis que Nicolas Sarkozy a été crédité de 44,28 % des suffrages.

### À NOTER :

**Les élections législatives auront lieu les 10 et 17 juin.**

### Résultats 1<sup>er</sup> Tour du 22 avril 2012

	Nombre de voix	%
Inscrits	4 347	
Votants	3 767	86,66%
Nuls	68	1,81%
Exprimés	3 699	98,19%
Eva JOLY	73	1,97%
Marine LE PEN	479	12,95%
Nicolas SARKOZY	969	26,20%
Jean-Luc MELENCHON	407	11,00%
Philippe POUTOU	36	0,97%
Nathalie ARTHAUD	22	0,59%
Jacques CHEMINADE	8	0,22%
François BAYROU	385	10,41%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	65	1,76%
François HOLLANDE	1 255	33,93%
<b>TOTAL</b>	<b>3 699</b>	<b>100,00%</b>



## CHANTIERS ET TRAVAUX SUR LA COMMUNE : tour d'horizon sur les réalisations et les projets



**Pont Saint Martin bouge... L'année 2012 est une année de chantiers importants qui apporteront de nouveaux services aux Martipontains et de nouveaux équipements dans un cadre lui aussi amélioré. Question à Yves François, maire : quel point d'étape peut-on faire à quelques semaines des vacances d'été ?**

**La rue de Nantes a été fermée plusieurs semaines : pour quel objectif ?**

**Yves François :** Dans le cadre des réalisations de la médiathèque et du pôle associatif, il était nécessaire d'effectuer les branchements électriques de ces nouveaux bâtiments par la rue de Nantes. Profitant de cette nécessité et pour des raisons d'esthétique, le choix d'enterrer les réseaux électriques et téléphoniques a été fait avec le SYDELA (syndicat départemental d'alimentation en électricité). Malgré les intempéries, les délais ont été respectés. Les poteaux supportant les fils téléphoniques seront enlevés en 2013, les fourreaux nécessaires ont été enterrés en même temps que les réseaux électriques.

**La médiathèque et le pôle associatif seront-ils livrés comme prévu en fin d'année 2012 ?**

**Yves François :** La réception de ce double équipement structurant, voulu par les élus à l'unanimité et très attendu par les associations, est prévu pour début 2013, suivie de l'installation des mobiliers et des livres dans la médiathèque, comme l'aménagement intérieur des salles associatives adapté aux besoins des utilisateurs concertés depuis le début de ce projet.

**Quel est le calendrier de la troisième tranche du Haugard ?**

**Yves François :** La commercialisation a démarré. La SELA contacte les personnes inscrites sur la liste d'attente pour les lots libres. Les travaux d'aménagement du site vont commencer au second semestre 2012. Un bailleur social sera retenu pour réaliser 16 logements sociaux et 4 maisons en accession sociale à la propriété. Deux phases sont prévues dans l'aménagement global.

**De nouveaux vestiaires sportifs ont été construits et les anciens ont été mis aux normes. À quand l'inauguration ?**

**Yves François :** Là aussi, les besoins étaient bien connus des 1 200 licenciés sportifs de Pont Saint Martin et des élus, depuis des années. Il devenait impératif de mettre aux normes les vestiaires existants et de doubler leur capacité. Le coût de ces nouveaux locaux, très attendus, est dans la fourchette d'équipements équivalents. L'inauguration de ce nouvel équipement aura lieu à la rentrée de septembre, en lien avec les responsables associatifs.

**La place des Anciens Combattants et la rue des Sports vont être aménagées. Pourquoi ?**

**Yves François :** La médiathèque, le pôle associatif, les logements sociaux et les équipements sportifs avec les nouveaux vestiaires, apportent de nouveaux services aux Martipontains. Les écoles proches vont largement profiter des services de la médiathèque et des animations proposées spécifiquement à nos jeunes scolaires par les professionnels municipaux. Il faut penser à la sécurité des enfants empruntant ces rues pour se rendre dans les écoles et dans les nouveaux équipements. L'aménagement de la place des Anciens Combattants sera réalisé à partir de juin et jusqu'à la fin de l'année avec pour triple objectif : la sécurité (vitesse limitée à 20 km/h, sens



Médiathèque et pôle associatif en construction

unique, garage à vélo...), l'esthétisme et l'intégration environnementale (végétalisation au sol et arbustive, béton érodé, mobilier urbain, mutualisation des places mieux disposées...).

## **D'autres travaux sont-ils prévus afin notamment de limiter les vitesses et d'apporter davantage de sécurité aux piétons et aux deux roues ?**

**Yves François :** Les soucis liés à des vitesses excessives sont nombreux et rapportés aux élus. Régulièrement, des travaux sont effectués à partir des chiffres réalisés par les enregistreurs communaux de vitesse (la Vincée, route des Douze Traits, rue de la Crâ...). Dans le bourg, de nouveaux travaux seront menés rue Maurice Utrillo, entre la place Bretagne et le pont Utrillo, à la demande aussi des riverains et des usagers, avec deux quadrillages de la voie en résine gravillonnée et l'allongement de la "zone 30".

## **La commune a acquis les 1 650 m<sup>2</sup> des bâtiments inoccupés de l'ancienne imprimerie Graphila, à la Nivardière : dans quel but ?**

**Yves François :** Les services techniques communaux sont actuellement répartis sur deux sites différents. Les responsables des services techniques travaillent avec les adjoints concernés sur un projet d'aménagement intérieur satisfaisant l'ensemble des besoins actuels et futurs, municipaux et associatifs (stockage), en lien prochain avec un architecte.

## **Que vont devenir les bâtiments des services techniques laissés libres dans le centre-bourg ?**

**Yves François :** Le plan pluriannuel d'investissement, feuille de route pour les 2 à 3 ans qui viennent, intègre la vente à suivre de ces bâtiments. Les réflexions sont en cours. Il conviendra de répondre aux besoins par une future construction parfaite-

ment intégrée au nouveau contexte immobilier (médiathèque, pôle associatif, logements sociaux) et environnemental, afin de continuer parallèlement à embellir notre commune reconnue attractive.

## **Quel est le devenir de l'Espace Brockenhurst, locaux communaux du 35, rue de Nantes ?**

**Yves François :** Ils font aussi l'objet de réflexions. L'ensemble des locaux sera fermé au public après le départ des associations utilisatrices. Des solutions existent pour relocaliser les occupants qui ne seront pas transférés dans le pôle associatif. L'objectif est d'anticiper et de répondre aux divers besoins de logements, et peut-être de professions libérales.

## **Où en est la démarche de révision du plan d'occupation des sols ?**

**Yves François :** La démarche est beaucoup plus complexe qu'il y a quelques années. Le changement de SCOT modifie encore les premières orientations. La loi Solidarité et Renouvellement Urbain impose des obligations de densification, un pourcentage de logements sociaux, etc. Les Grenelle 1 et 2 imposent des modifications dans les règlements et les orientations. Les choix des élus respecteront au mieux les zones humides, la qualité des terres agricoles, les zonages viticoles. Les discussions sont en cours avec le SDAOC\* et l'INAO\*\* et leur positionnement très attendu sur les orientations communales, les enjeux étant nombreux dans notre commune de par sa situation géographique. Outre le diagnostic communal et le plan d'aménagement et de développement durable présentés lors de réunions publiques, de nombreuses études sont achevées : l'inventaire des haies et des zones humides, comme le diagnostic agricole, ont été menés avec les exploitants agricoles. Le devenir du secteur de la D2A est en discussion entre la



Doublement des vestiaires sportifs

Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'Agriculture. Comme cela a souvent été dit et écrit, les élus martipontains souhaitent trouver des solutions consensuelles qui puissent rapidement être intégrées dans les documents du plan local d'urbanisme que vos élus espèrent boucler, pour leur part, début 2013.

## **Reparlons de la mairie incendiée : quelle décision ? Quel calendrier de reconstruction ?**

**Yves François :** Toutes les parties, dont bien sûr les assurances, sont désormais d'accord sur le maintien des murs et la démarche. Un architecte sera prochainement retenu pour concevoir un projet qui intégrera les réponses aux besoins actuels et futurs ; les travaux devraient durer environ 2 années. La nouvelle affectation des locaux de la bibliothèque actuelle fait bien sûr partie de la réflexion globale portant sur la future mairie, le devenir du 35, rue de Nantes et des ateliers du centre-bourg. Quant aux causes du sinistre, toujours aucune conclusion des deux enquêtes en cours.

\* Syndicat de Défense des Appellations d'Origines Contrôlées

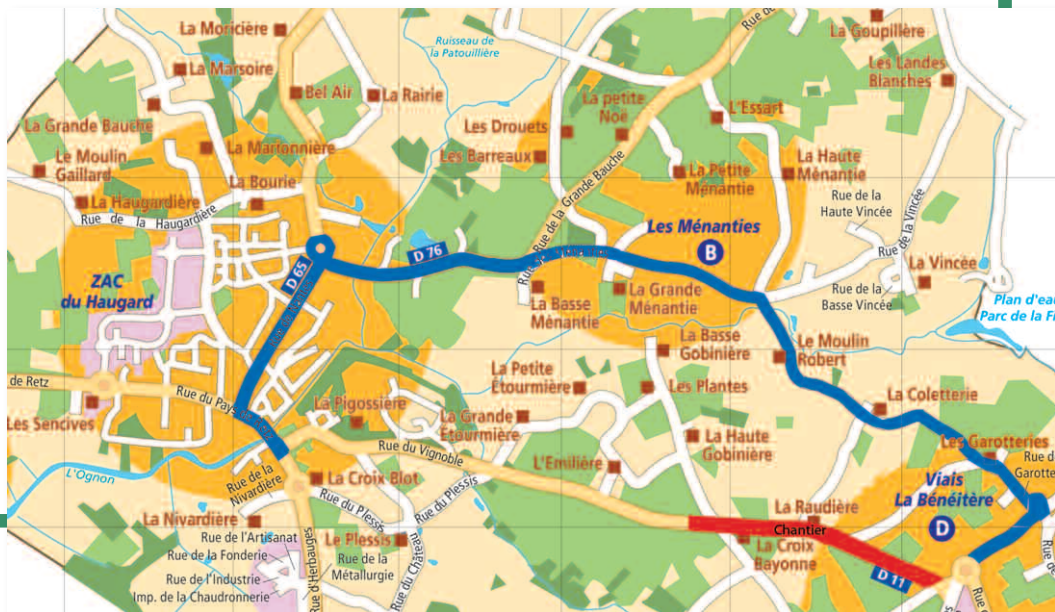
\*\* Institut National de l'Origine et de la Qualité

# Voirie

## RÉFECTION de la couche de roulement de la RD 11

Le Conseil Général de Loire Atlantique va procéder à la réfection de la couche de roulement de la RD11 (Route de Viais) du 11 au 15 juin prochain. Afin d'assurer la sécurité des usagers ainsi que celle de l'entreprise et pour permettre le bon déroulement des travaux, la circulation sera déviée dans les deux sens pendant toute la durée des travaux.

En bleu : la déviation  
En rouge : le chantier



# Divers



## Des bacs PAPIERS DE L'ESPOIR sur votre commune

L'association humanitaire Papiers de l'Espoir a pour but la récupération de papiers afin d'aider à l'alphabétisation d'enfants défavorisés et de participer à des projets éducatifs à travers le monde.

Pour faciliter la collecte, deux bacs sont installés à l'angle de la rue des 3 Moulins et de la rue de la Tête des Landes, au Champsiôme.

Il s'agit d'un bac pour les journaux et annuaires et d'un autre pour les revues publicitaires.

Vous pouvez également vous rendre au dépôt principal à Vertou, 29 rue de la Maladrerie, au parc industriel de la Ver-tonne. Vous pouvez nous aider et aider ces enfants en participant au recyclage et au développement durable. Merci pour votre action !

### Pour plus d'informations :

Pierre Figureau  
31 rue des 3 Moulins – Pont Saint Martin  
**02 40 80 32 90**

## Paroisse

La Paroisse de Pont Saint Martin recherche une ou plusieurs personnes susceptibles d'accompagner des enfants dans un parcours de catéchisme. Vous pouvez prendre contact auprès de la maison paroissiale au **02 40 26 80 29** (aucune formation particulière n'est nécessaire).

## Association BCC48

Toutes les personnes nées en 1948 qui désirent participer au voyage des 65 ans sont invitées à la réunion d'information qui aura lieu le jeudi 14 juin, à la salle des fêtes, à 18h30.

### Plus d'informations :

Michel Bouchaud : 02 40 26 85 17  
Michèle Freuchet : 02 40 32 75 51



## Environnement

En 2012, la commission Environnement de la CCGL met en place des puces électroniques sur les bacs à ordures ménagères afin de les identifier et faire le lien avec le logiciel de la Communauté de Communes de Grand Lieu par l'intermédiaire d'un lecteur embarqué sur les bennes du collecteur.

Le sous-traitant de la société COVED, la société ACP Services a commencé sa mission depuis le 23 avril dernier et vous serez contactés par des "ambassadeurs" munis d'une carte professionnelle qui enregistreront les coordonnées de votre habitation.

### Le but de l'opération est triple :

- Remettre de l'ordre dans le parc de bacs distribués depuis 11 ans et faire en sorte que la Communauté de Communes dispose de données fiables,
- Permettre, le moment venu, l'évolution et la modernisation du service,
- Obtenir un meilleur tri des usagers pour engranger l'intégralité des recettes d'EcoEmballages et ne pas augmenter les factures.

### SCHÉMA du CIRCUIT des INFORMATIONS concernant vos bacs jaunes et vos bacs gris



Les bacs individuels sont équipés d'une puce électronique qui contient l'adresse de l'immeuble et le nom de son propriétaire



La collecte et les incidents de collecte liés à l'immeuble sont enregistrés par l'ordinateur de bord du camion de collecte



Les informations sont transmises par satellite au site hébergeur



L'hébergeur stocke les données et les transmet au Service Environnement de la Communauté de Communes de Grand Lieu



Le Service Environnement de la Communauté de Communes de Grand Lieu analyse et exploite les données

Les ambassadeurs seront susceptibles de vous rendre visite, à votre domicile, à partir du 23 avril jusqu'à fin juillet, du lundi au vendredi de 10h à 14h et de 16h à 19h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

En cas d'absence, un avis sera déposé dans votre boîte aux lettres vous informant d'un nouveau passage.

Cette visite est obligatoire pour permettre d'équiper vos bacs d'une puce électronique. **Sans cette puce, vos bacs ne pourront plus être collectés.**

**En aucun cas, il ne s'agit de profiter de l'occasion pour changer les règles de facturation.** La taxe d'enlèvement des ordures ménagères restera liée au foncier bâti tant qu'un système plus satisfaisant pour l'ensemble des habitants ne sera pas activé.

N'hésitez pas à contacter le **Service Environnement de la Communauté de Communes de Grand Lieu au 02 51 70 94 39** ou votre mairie en cas de doute sur l'identité d'un "ambassadeur".

### Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et de les fixer aux mêmes montants qu'en 2011.

# Enfance

JEUNESSE

## L'ÉTÉ du SERVICE ENFANCE JEUNESSE



Comme chaque année, l'équipe d'animation du service Enfance Jeunesse a préparé un cocktail de bonne humeur pour le plaisir des petits et grands.

Les enfants de l'accueil de loisirs auront l'occasion de se mettre dans la peau d'un cow-boy, de s'amuser sur 2 000 m<sup>2</sup> de terrains de jeux conçus par des artistes et des architectes, de participer au festival Croc la Scène, de découvrir Terra Botanica, et bien d'autres surprises encore !

Pour les plus grands : kayak sur la Vilaine, initiation aux arts graphiques, lasergame, sortie à Océanile et labyrinthe nocturne viendront rythmer l'été.

Des séjours (équitation, arts du cirque...) et stages (nature, théâtre) sont proposés à tous.

À noter : les brochures d'été sont disponibles en mairie et à la Maison de l'Enfance. Inscriptions à l'accueil de la Maison de l'Enfance : une permanence est proposée le samedi 9 juin de 10h à 13h.

**Date butoir d'inscription accueil de loisirs : mercredi 13 juin**, pour le club préado, les activités pour tous, les adolescents.

Merci de contacter la Maison de l'Enfance afin de connaître le nombre de places restantes.



## ÉCOLE ST JOSEPH



### Carnaval de l'école

Carton plein, le 30 mars dernier, pour les supers héros et jolies princesses. Grand défilé dans les rues de Pont Saint Martin ponctué d'éclats de rires et de lancers de confettis, devant un nombreux public conquis. Un goûter, autour des gâteaux préparés par les mamans, a conclu ce bel après-midi ensoleillé.

Grand merci à tous les parents, accompagnateurs, pâtisseries pour cette organisation. Rendez-vous l'an prochain.

### KERMESSE de l'école

Dans quelques jours, **dimanche 24**, l'école Saint Joseph organisera sa kermesse annuelle. Lors de cette grande journée festive, défilé de chars et farandoles d'enfants dans les rues de la commune, côtoieront jeux et danses au sein du groupe scolaire. Parents, grands-parents, habitants de Pont Saint Martin, profitez de ce rendez-vous joyeux... tous les artistes en herbe de Saint Joseph vous attendent pour un voyage vers le pays du bonheur...





### PROGRAMME activités Service Jeunesse



#### LES MERCREDIS préados

- **Mercredi 6** : Des jeux en tous genres
- **Mercredi 13** : Réalise une maquette en bois à partir de ta propre idée !
- **Mercredi 20** : Des jeux en tous genres
- **Mercredi 27** : « Y'a plus d'saisons », fabrication d'une station météo à ramener chez toi !

#### SAMEDI ados

- **Samedi 2** : C'est bientôt l'été ! Sortie à la mer. Départ 13h30. Tarif : 2 points. 8 places.

- **Samedi 9** : Permanence d'inscription à la Maison de l'Enfance pour l'été, de 10h à 13h (accueil de loisirs, préados, ados, activités pour tous)
- **Samedi 16** : Inauguration officielle de la salle Utrillo. À partir de 14h, parents, enfants, ados, vous êtes les bienvenus pour découvrir ce nouvel espace de vie collective !
- **Samedi 23** : Café T'es In sur le thème du « Double Dutch ». Initiation et démonstration de cette pratique sportive et artistique de la corde à sauter. 14h devant la salle Utrillo.

#### Tarif de l'accueil du mercredi en période scolaire :

Matin : 1 pt  
Matin+repas : 3 pts  
Repas+après-midi : 4 pts  
Après-midi : 2 pts  
Journée : 5 pts



## INAUGURATION de la salle Utrillo

(en face de la Maison de l'Enfance)  
**Samedi 16 juin à 14h**

Parents, enfants et jeunes vous êtes cordialement invités à un goûter de l'amitié pour découvrir ce nouvel espace de vie collective qui accueillera, sur des temps respectifs, les enfants du périscolaire des deux écoles, les préados et les adolescents de la commune. Des animations sont prévues durant cet après-midi par l'équipe du Service Enfance Jeunesse et Education. Au plaisir de vous rencontrer lors de cet événement !

## ÉCOLE LES HALBRANS



## FÊTE des ÉCOLES

Les écoles des Halbrans vous invitent :  
**samedi 30 juin**  
à la fête de fin d'année sur le thème de l'Asie !

#### Programme :

- 11h : spectacle des enfants de maternelle
- Midi : pique-nique en musique puis jeux et animations toute l'après-midi !

Pour une fête réussie, nous avons besoin de bénévoles !  
Contactez nous par mail (fcpepsm@gmail.com) ou à l'école !

## Médiathèque / Pôle associatif : vous avez dit « Le 3<sup>ème</sup> Lieu ? »

Depuis un an, la commission Culture a réfléchi à la dénomination du futur pôle associatif et de la médiathèque réalisés par le cabinet Vignault et Faure. Il s'agissait de trouver un nom qui représente à la fois la culture, le lien social et la convivialité. Parmi l'ensemble des propositions faites, **Le 3<sup>e</sup> Lieu** est apparu être le nom qui correspondait le mieux à cet espace de loisirs et de détente.

### Qu'est-ce que le troisième lieu ?

Le troisième lieu est une notion forgée au début des années 1980 par Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride. **Il se distingue du premier lieu, sphère du foyer et du deuxième lieu, domaine du travail.** Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.



Le futur espace heure du conte

Vos élus souhaitent fortement que **Le 3<sup>e</sup> Lieu** soit pour les Martipontains un lieu « facilitateur social » où l'on s'y rend spontanément avec la certitude de se retrouver en bonne compagnie, entouré d'habités : prendre un café, lire les journaux, flâner devant une exposition, participer aux activités proposées par la médiathèque, se rendre à son activité culturelle, croiser d'autres adhérents, autant d'occasions qui permettront de faire de ce nouvel équipement un espace de convivialité, de découverte, d'apprentissage, de loisirs, de rencontre de l'autre et d'épanouissement personnel.



La grande salle de musique



Pose des vitrages dans la médiathèque



Le salon café-pressé



Deux petites salles de réunion



Les deux autres petites salles de réunion  
et la salle de recherches historiques





À l'étage, la coursive



L'atelier, salle dédiée aux arts



Le studio et les laboratoires numérique et argentique



La toiture terrasse

## Bibliothèque

Dans le cadre de l'ouverture de la médiathèque, l'embauche d'un nouvel agent avait été annoncée. C'est chose faite avec l'arrivée de Noémie Tranchant, adjointe du patrimoine, le 2 mai dernier.

**Parlez-nous de vos missions à la bibliothèque et dans la future médiathèque ?**

**Noémie Tranchant :** Je suis plus particulièrement en charge du secteur jeunesse. Je vais m'occuper aussi bien des acquisitions de livres dans ce secteur que de l'accueil des classes ou des animations en lien avec la crèche La Farandole et le RAM. Bien évidemment, je participe également à l'accueil du public. C'est un des aspects de ma mission que je trouve indispensable et très important : construire une relation chaleureuse et accueillante avec les Martipontains.

**Quelles sont vos ambitions pour le secteur jeunesse ?**

**Noémie Tranchant :** De nombreuses animations sont déjà proposées par

*l'équipe en place, mais l'ouverture de la médiathèque va permettre de développer encore plus ce secteur ! L'ambition principale est de mettre en place tous types d'actions culturelles en rapport avec le livre et le numérique... comme vous le voyez, les possibilités sont nombreuses ! Développer le coin ado, mettre en place un partenariat plus poussé avec la Maison de l'Enfance, faire découvrir l'univers des contes, voici quelques actions que nous comptons mettre en œuvre.*

**Vous arrivez dans un contexte porteur : l'ouverture d'une médiathèque. Cela doit être très stimulant de s'intégrer dans ce projet ?**

**Noémie Tranchant :** En effet, c'est un challenge très intéressant ! L'objectif est de faire vivre cette nouvelle structure, faire que les gens s'y sentent bien, qu'ils aient envie d'y passer du temps... d'où l'importance de mettre en place des animations, nombreuses et variées !



Marie-Anne David, adjointe à la culture et Caroline Fumat, bibliothécaire, entourent Noémie Tranchant

**Si vous aviez un livre à conseiller aux Martipontains, ce serait lequel ?**

**Noémie Tranchant :** Sans hésitation : le livre « Vango » de Timothée de Fombelle. C'est un roman initiatique sur fond historique, à découvrir absolument. Vous pouvez retrouver les deux tomes à la bibliothèque, dans le secteur ado.

## Une Fête de la Musique PLEINE DE NOUVEAUTÉS !

**Une pincée de changement, une bonne dose de notes de musique saupoudrée de bonne humeur, et le tour est joué, la nouvelle formule de la Fête de la Musique est née !**

Cette année, pour la Fête de la Musique, la commission culture a décidé d'innover : changement de lieu et de date ! Ainsi, cette soirée conviviale, pleine de musique et de bonne humeur, aura lieu sur la place Saint Martin le jeudi 21 juin à partir de 19h. Vous pourrez venir y découvrir des groupes aux styles très différents. La soirée s'ouvrira avec une fanfare de cuivre un peu déjantée, les Westcostars qui vous en mettront plein les yeux et... les oreilles ! Nous accueillerons ensuite un groupe martipontain : Le Jeu du Pendu, aux sonorités plutôt rock et enjouées. Le chœur Vox Atlantis accompagnera ensuite les Martin Chanteurs pour un concert dans l'église. Enfin, les Turbo Niglo Trio, groupe de jazz manouche vous offriront un savant mélange d'influences où se mêlent des airs aussi variés que la country, le tango, la bossa, le swing manouche mais aussi le rock. Leurs créations composites diffusent une brise rafraîchissante à cette musique désormais traditionnelle. Pour profiter de toutes ces prestations, une



## Martin Chanteurs

*Chœur d'Alégué* **CONCERT** *et L'Atelier vocal des Herbiers*

Messe en sol majeur de Schubert Renaissance  
Chants orthodoxes russes Gospel  
Eglise de Saint-Aignan de Grandlieu  
dimanche 10 juin 2012, 16 h 30

Entrée libre

buvette, tenue par l'UCAPL, sera installée et la pizzeria Pat'à Pizz vous proposera une pizza Reine à 5 €. Nous vous attendons nombreux pour cette fête de la musique « nouvelle formule », à 19h, jeudi 21 juin, place Saint Martin !

**En cas de mauvais temps, la programmation sera maintenue à la salle des fêtes.**

## 3<sup>e</sup> édition du PARCOURS de Grand Lieu : une agréable promenade en perspective...

Les 9 et 10 juin prochains se déroulera la 3<sup>e</sup> édition du Parcours de Grand Lieu, une balade d'ateliers d'artistes et artisans de Pont Saint Martin à Paulx en passant par Saint Philbert de Grand Lieu et Saint Lumine de Coutais.

Cette année, 12 créateurs exposeront dans 6 ateliers ouverts de 10h à 19h.

Le Parcours vous amènera à découvrir des créateurs travaillant le bois, le métal, le textile, le cuir, la terre, le

carton, le verre ainsi que des peintres et une mosaïste.

Les douze créateurs vous invitent à tenter de gagner une de leur création mise en jeu pour un tirage au sort parmi les curieux ayant visité les six lieux.

**Pour tout renseignement :  
06 07 60 98 23**



## PASSERELLE DES ARTS... Vie de l'association



En février, a eu lieu l'exposition annuelle de l'association. Vous êtes venus nombreux y découvrir les différentes réalisations des cours Enfants et Adultes.

Sculptures peintes, à partir de fils de fer et plâtre, "art arborigène" (peintures sur écorces d'arbres), autoportraits pour les enfants, illustrations de contes et réalisations de portraits sur toiles pour les adultes.

L'exposition se déroulait dans la salle du Vieux Pressoir, lieu magique pour ce genre de manifestation mis à notre disposition par la municipalité, soutien logistique et pratique depuis de longues années. Huguette Rayneau représentant le maire est venue nous redire tout l'intérêt porté à nos réalisations.

Suite à l'exposition des enfants, réalisée avec la bibliothèque l'an dernier sur le thème du Chaperon Rouge, l'envie de continuer la collaboration s'est concrétisée par la réalisation de peintures autour de la lettre.

Chaque enfant a donc travaillé à partir de la première lettre de son prénom. La lettre calligraphiée par leur soin à l'encre de chine et au pinceau a été découpée pour servir ensuite de pochoir. Ils ont décliné plusieurs techniques graphiques et plastiques.

Tout y est passé : feutres, encre, acryliques, pinceaux, éponges, chiffons, doigts... Les photos en témoignent. Une expérimentation qui les a ravis, ils y ont pris beaucoup de plaisir.

Ce plaisir, ils veulent le partager avec le plus grand nombre. Aussi, **l'exposition sera visible tout le mois de juin à la bibliothèque**, n'hésitez pas à en franchir la porte. Un grand merci à l'équipe de la bibliothèque pour la collaboration à cette réalisation.



Belles vacances à tous.

À bientôt pour préparer la rentrée !



## N'oubliez pas de **RÉSERVER** pour les **FEUX DE LA SAINT JEAN** le 23 juin


### Permanences :

- le vendredi 15 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes,
- le samedi 16 juin de 10h à 12h sur la place du marché,
- le lundi 18 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes.

Il sera toujours possible d'acheter ses repas le jour de la fête mais le prix de la formule sera majoré d'1,50 €. Cette majoration sera effective dès le mercredi 20 juin !

### Pour de plus amples renseignements :

Bernadette Figureau : **02 40 32 70 56**  
ou Steve Landais : **02 40 26 80 87 / 06 70 74 98 00**  
se tiennent à votre disposition.



Afin de sécuriser la zone de tir du feu d'artifice le samedi 23 juin, l'accès à la passerelle entre la maison de retraite et l'aire de loisirs sera fermé à partir de 22h50 jusqu'à 23h30, merci de votre compréhension.

## ASSOCIATION **MUSIQUE ET DANSE**



### Auditions musicales : « **Musique ancienne et traditionnelle** »

**Samedi 23 juin, à la salle des fêtes à partir de 17h30**, les élèves de l'école de musique et leurs professeurs présenteront un récital de tous les instruments enseignés : violon, alto, guitare, piano, clarinette, flûte traversière, trombone, éveil musical. Entrée gratuite.

### Présentation de la clarinette

Mardi 24 avril, Tom Ferrec, actuel professeur de clarinette, a fait découvrir

son instrument aux élèves de la classe d'éveil musical ; ces derniers ont été ravis par cette séance très ludique.

### Inscriptions pour l'année 2012/2013

Les inscriptions pour tous les cours de danse (modern-jazz et country) et de l'école de musique auront lieu dans la **salle des fêtes** aux dates suivantes :

- **cours de danse**  
mercredi 6 juin de 16h à 19h30  
vendredi 8 juin de 16h30 à 19h
- **cours de musique**  
samedi 23 juin de 10h à 12h  
mercredi 27 juin de 10h à 12h

### Une nouveauté pour la rentrée prochaine : la guitare basse

*"La basse est un instrument qui depuis les années 1950 a pris une importance considérable dans la pratique musicale. Aujourd'hui, on la retrouve dans quasiment tous les groupes, et*

*surtout dans tous les styles. Elle se retrouve même dans certains styles en tant que soliste.*

*La basse est très souvent appréciée pour fonctionner avec la batterie, et ainsi donner un aspect rythmique et une importante assise à la musique. C'est donc un instrument qui a sa place dans l'Histoire de la musique, des années 1950 à aujourd'hui, que ce soit en jazz, funk, pop, ou rock..."*

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir vous renseigner lors des inscriptions. L'association envisage de créer ce nouveau cours dès la prochaine rentrée (à partir de 14 ans).

**N'oubliez pas le gala de danse samedi 2 juin à 20h à la salle Gardin** (ouverture des portes à 19h30, pas d'achat de billets en cours de spectacle).



## Concerts acoustiques dans les jardins DécouVERTES d'AVRIL



Un dimanche pluvieux annonçait l'échec de la manifestation organisée par l'Amicale Laïque... En effet, le concept des 2 scènes aménagées pour l'occasion dans les jardins décorés et accueillant 3 groupes d'ici et

d'ailleurs (jusqu'à Bordeaux et Douarnenez) aurait pu tomber totalement à l'eau ! Mais le public était présent, les bénévoles de l'amicale laïque motivés à braver les éléments, et les groupes tout aussi enthousiastes à l'idée de finalement pouvoir jouer où c'était possible : sous une tonnelle entièrement mise hors-d'eau ou dans le salon d'un des accueillants pour les plus frileux !

Cette 1<sup>re</sup> édition des DécouVERTES d'AVRIL réaménagée a tenu de belles promesses, le culturel, la musique acoustique et la convivialité ayant été les fils conducteurs de cette fin d'après-midi.

Les Martipontains et riverains n'ont pas répondu à la hauteur des espérances pour cette nouvelle initiative qui fait ses preuves mais le couvert sera sûrement remis en avril prochain à moins que la météo ne mette encore son grain de sel !



## A.R.E.J. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'A.R.E.J.

Une année associative s'achève avant la période estivale. Aussi, nous convions tous les adhérents, sympathisants et les familles d'accueil lors des hébergements au cours des divers échanges à venir à l'assemblée générale qui se déroulera le **vendredi 15 juin à 20h à la salle Saint Martin.**

Nous souhaitons votre présence à cette assemblée au cours de laquelle nous ferons le bilan des activités, des échanges avec nos amis jumeaux de Brockenhurst (Angleterre) et de Pont Saint Martin (Vallée d'Aoste) symbolisant ainsi l'amitié qui lie nos trois pays.

Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée. Venez nombreux !

### RAPPEL pour les 20 ans de jumelage entre les deux Pont Saint Martin

Le mensuel de mai vous annonçait un déplacement de 40/50 personnes pour fêter les 20 ans de jumelage en Vallée d'Aoste chez nos amis jumeaux pontsaintmartinais. Nous prenons les inscriptions pour ce déplacement de 3 à 4 jours du 14 au 17 septembre, voici les contacts :

- Rachel Pineau - 15, rue de la Mairie - **02 40 26 86 11**
- Michel Drouin - 1, rue Noë Thébault - **02 40 26 81 48**
- Yves Perrochaud - 15, rue de la Bourie - **02 40 26 84 57**

La commission Italie de l'A.R.E.J. travaille sur cet échange de 2012 et pense au retour l'année prochaine sur le sol français.

## Les JOYEUX SAINT MARTIN en sortie à Rochefort sur Mer



Après un mois de mars plutôt agréable, les éléments « météo » se sont déchaînés sur toute la France. Malgré tout nous espérons, en avril, profiter d'une accalmie pour nos visites à Rochefort sur Mer, en l'occurrence : la Corderie Royale, l'Hermione et le pont transbordeur. S'il n'a presque pas plu pour la Corderie, où nous étions à l'abri,

en revanche la visite de l'Hermione a été très arrosée, ce bateau étant maintenant à l'air libre en radoub. Sous nos parapluies, nous l'avons admiré et il se peut qu'en 2014 nous retournions le voir pour le visiter de la cale aux ponts. Le pont transbordeur quant à lui, était toujours aussi majestueux.

- **Vendredi 15 juin** : sortie surprise, 15 €, inscription immédiate.
- **Samedi 11 août** : Puy du Fou - spectacle de la Cinescénie. 40 € par adulte et 31 € par enfant de 5 à 13 ans. Réservations dès maintenant.
- **Mercredi 14 novembre** : réservez cette date pour notre repas annuel au château de la Pigossière.
- **En fin d'année**, probablement en novembre, un samedi après-midi, nous prévoyons un spectacle sur Rezé « Les Roussipontains ». Nous prenons dès maintenant les inscriptions afin de savoir combien de places il nous faut réserver.

## Véronique et Sylvie : DEUX AMIES pour UN DÉFI !



**Elles sont deux, elles sont dynamiques, elles sont motivées... et c'est essentiel quand on veut participer au Cap Fémina Aventure !**

Véronique Boiziau, habitante de Pont Saint Martin, et Sylvie Biton, sa comparse, se sont lancé un grand défi pour l'année 2012 : participer au Cap Fémina Aventure. Ce raid solidaire est un trophée sportif et aventure exclusivement réservé aux femmes. Le but est de suivre un parcours prédéfini sur pistes, à l'aide d'une feuille de route et d'une boussole, en pointant à différents contrôles de passage (CP). Ici point de vitesse, le classement est basé sur la capacité à se diriger sur les pistes du désert et la validation des CP.

L'objectif du raid est également humanitaire. En participant à ce rallye,

Véronique souhaite avant tout « *partager des valeurs de solidarité en acheminant des dons aux personnes en difficulté* ». Ainsi, dans leur véhicule, les deux coéquipières transporteront du matériel à destination des populations du sud Maroc. À l'issue du raid, elles consacreront également une journée à repeindre une école marocaine, avec tous les équipages.

Que vous soyez responsable d'une entreprise privée, commerçant ou particulier, vous pouvez tous, à hauteur de vos moyens, aider Véronique et Sylvie dans leur projet et participer, indirectement, à cette belle aventure humaine et solidaire. N'attendez plus !

### Contact :

Véronique Boiziau : **06 24 70 61 04**  
Sylvie Biton : **06 88 76 75 78**



## USP Tennis

### Dates importantes à retenir :

- **Assemblée générale : mardi 5 juin** à 19h **salle Saint-Martin**. Venez nombreux nous rejoindre, des récompenses seront remises aux enfants pour l'assiduité dans leur travail, et à toutes les personnes impliquées dans la vie du club.
- **Tournoi interne** : du 11 au 24 juin. Inscrivez-vous à ce tournoi qui permet aux adhérents du club de se retrouver dans une ambiance sportive et conviviale.
- **Départ pour Roland Garros** : Rendez-vous le 4 juin à 5h15 à la halle de tennis prévoir casquette et chapeau en cas de grand soleil !, votre pique nique du soir et, très important, votre pièce d'identité !
- **Les journées d'inscriptions pour la nouvelle saison** : le **mardi 5 juin à partir de 18h avant l'assemblée générale en salle Saint Martin, les samedi 16 juin, 30 juin et 8 septembre de 10h à 12h à la halle de tennis.**
- **Le premier tournoi jeunes** se déroulera du 6 au 13 juillet. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre site internet.

### Retour sur le tournoi séniors +

94 inscrits sur nos tableaux pour quelques 110 matchs. 10 joueurs sur liste d'attente. Le tournoi s'est très bien passé dans un bon esprit et de nombreux joueurs ont apprécié la



convivialité et l'organisation !

de personnes du club.

### Un petit résumé des finales principales :

en +35 dames, Valérie Brisson classée 15/3 l'emporte face à Isabelle Ribot classée 30 6/4 6/2. Cette dernière ayant réussi à battre samedi soir Hélène Albistur classée 15/4 au bout de près de 3 heures de match (7/6 3/6 7/5) En +50, finale fratricide entre Yannick et Marc Launay tous deux 15/5. C'est l'aîné qui l'emporte 6/2 1/6 6/0. Le tournoi s'est terminé par une belle finale au bout de laquelle Stéphane Challand 3/6 a réussi à gagner pour la troisième fois notre tournoi +35. Il a battu Jérôme Gaborit classé 4/6 au bout du suspens : 4/6 7/6 6/4. Une belle finale appréciée par trop peu

### Les belles perfs de nos adhérents :

- Fabrice Peronno : vainqueur Fin de tableau 4<sup>e</sup> série
- Patrick Roger : finaliste consolante messieurs +50
- Jérôme Latrassé : finaliste Fin de tableau +50.

À bientôt pour de nouvelles aventures !

### Pour plus d'info :

<http://usp-tennis.fr>

## USP YOGA

L'association USP YOGA organise un cours découverte : **vendredi 15 Juin** de 18h à 19h30, salle polyvalente de l'école élémentaire Les Halbrans.

Ce cours est ouvert à tous !  
Les inscriptions se feront en septembre.

## Assemblée Générale USP Football

Nous vous invitons à venir nombreux à notre assemblée générale, le vendredi 8 juin à 19h30, salle Saint Martin. Nous dresserons le bilan de la saison écoulée et nous nous projetterons dans la saison prochaine.

Nous profitons de cette tribune pour exprimer nos plus sincères remerciements aux bénévoles, parents, supporters pour leur investissement dans le club et leur présence tout au long de la saison à nos côtés.

Les résultats et les classements complets de la saison sont disponibles sur notre site web :

<http://www.uspfoot.free.fr/>



Équipe U13 de PSM  
vainqueur du tournoi du 1<sup>er</sup> mai

### Ré-inscriptions/Inscriptions

Les inscriptions pour la saison prochaine sont ouvertes. Nous vous proposons deux permanences au stade :

- Le samedi 9 juin de 10h à 12h,
- Le jeudi 21 juin de 16h30 à 19h30.

Les enfants, âgés de 6 ans, ou entrant au CP à la rentrée prochaine, sont invités à nous rejoindre dès septembre pour s'adonner à leur passion favorite !

### Pour tout renseignement :

M. Benoît Halbert

02 40 26 87 58

E-mail : [halbert.benoit@wanadoo.fr](mailto:halbert.benoit@wanadoo.fr)

## USP BASKET : finale régionale et départementale pour les seniors 1 masculins et 2 féminines



Les seniors 1 masculins terminent 1<sup>er</sup> de leur poule de Régionale 3, avec un goal avéré favorable. Ils évolueront la saison prochaine en R2. Par leur classement, ils accèdent aux finales régionales des poules de R3. Les seniors 2 filles terminent 1<sup>ères</sup> de leur poule de Départementale 4, avec seulement 2 défaites sur toute la saison. Elles joueront la saison prochaine en DF3 et participeront aux finales départementales des poules de DF4. Les résultats des finales vous seront communiqués dans le prochain mensuel. Félicitations aux joueurs et joueuses ainsi qu'à leurs entraîneurs.

**Assemblée générale : vendredi 1<sup>er</sup> juin à 20h – Salle des Fêtes**

### Équipes Loisirs Masculines et Féminines

Vous souhaitez pratiquer le basket en loisirs. Venez nous rejoindre. Entraînements le :

- Lundi de 20h30 à 22h30 féminines
- Mardi de 20h30 à 22h mixte
- Jeudi de 20h30 à 22h masculins

Matchs amicaux sur la semaine.

### Portes ouvertes pour les enfants nés en 2005 et 2006

- Mardi 5 juin de 19h à 20h
- Mercredi 6 juin de 14h00 à 15h30

**Réunion entraîneurs : mercredi 13 juin à 20h, salle Gardin**

### Réinscriptions/Inscriptions

Réinscription : chaque licencié recevra son dossier courant juin.

Renseignements/inscriptions :

Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz

02 40 32 73 43 à partir de 19 heures. [godarddominique@wanadoo.fr](mailto:godarddominique@wanadoo.fr)





## USP GYM SANTÉ LOISIRS

**Stage de danse africaine et salsa  
Samedi 9 juin de 14h30 à 16h30  
dans la salle Gardin**

L'association propose à ses adhérentes et toute autre personne de plus de 16 ans, un stage d'une heure de **danse africaine** et une heure de **salsa** pour **8 €**.

**Aurélien Frédoueil**, danseur professionnel et animateur de nos cours de

step du samedi matin encadrera ce stage de deux heures.

### Pour tout renseignement :

Jocelyne Masson : **02 40 05 76 39**  
Viviane Menut au **02 40 32 71 22**

La marche et le pique-nique annuels proposés aux 236 adhérentes sont programmés le mardi 19 juin. La saison se terminera le mardi 26 juin.

## USP Tennis de table

### Championnats par équipe seniors

Cette saison, le club a connu diverses fortunes.

L'équipe 1 se retrouve à la plus mauvaise place, septième avec le même nombre de points que les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>. Cette septième place (goal average particulier défavorable) est synonyme de descente.

L'équipe 2 est montée à mi-saison en Régionale 2 et avec ses 3 victoires, deux nuls, a assuré le maintien avec brio, de même que l'équipe 4 montée à mi-saison.

Il faut également noter une bonne performance de l'équipe 6, composée de jeunes, qui a réalisé d'énormes surprises depuis janvier et de belles performances.

Félicitations à l'équipe 8 qui a réussi une belle montée en division 2.

### Compétitions individuelles

6 Benjamins ont participé au circuit Poussin/ Benjamin, le meilleur d'entre eux a fini 9<sup>e</sup>.

### Assemblées Générales

L'assemblée générale du comité se déroulera le vendredi

8 juin à 19h à Pont Saint Martin, salle Gatien. L'assemblée générale du club se déroulera le vendredi 22 juin salle Saint Martin à partir de 19h.

### Inscriptions

- Le mercredi 27 juin de 18h à 20h.
- Le vendredi 29 juin de 18h à 20h.

### Tournoi communal

Réservez également votre **samedi 23 juin** pour le **tournoi communal** du club ouvert à tous les habitants de Pont Saint Martin, amateurs ou licenciés ! Cette année, 1 licencié devra jouer avec un non licencié ou 2 non licenciés pourront jouer ensemble. Le tournoi aura lieu dans la salle Gatien.

Inscriptions à partir de 13h sur place. Ambiance conviviale assurée ! Début du tournoi : 14h. Fin vers 19h.

Équipe	Division début de saison	Phase 1	Phase 2
1	Pré-nationale	↘ Régionale 1	↘ Régionale 2
2	Régionale 3	↗ Régionale 2	→ Régionale 2
3	Pré régionale	→ Pré régionale	→ Pré régionale
4	Départementale 1	↗ Pré régionale	→ Pré départementale
5	Départementale 1	→ Départementale 1	→ Départementale 1
6	Départementale 2	→ Départementale 2	→ Départementale 2
7	Départementale 3	→ Départementale 3	↗ Départementale 2
8	Départementale 3	→ Départementale 3	→ Départementale 3



## LA CANICULE ET NOUS... COMPRENDRE et AGIR

En cas de canicule, il est important de connaître les gestes simples et nécessaires qui peuvent permettre de se protéger et de protéger les autres :

### Pour les personnes âgées

- mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes
- manger normalement, boire environ 1,5 L d'eau par jour et éviter la consommation d'alcool
- donner des nouvelles régulières à votre entourage

### Enfants et adultes

- éviter les efforts physiques intenses
- ne pas rester en plein soleil

- éviter de consommer de l'alcool
- prendre des nouvelles de son entourage

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Pont Saint Martin a signé une convention avec l'antenne de la protection civile de Saint Aignan de Grand Lieu pour rendre visite aux personnes en cas de déclenchement de l'alerte canicule. Pour rappel, le CCAS tient un registre pour recenser les personnes qui souhaitent bénéficier de ce soutien. Merci de vous faire connaître.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?  
**Composez le 0800 06 66 66 (appel gratuit)**  
ou consultez [www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)

# Libre **EXPRESSION**



## SUD LOIRE AVENIR

### Agir pour le développement du sud-Loire

Fondée en mars 2010, l'association Sud Loire Avenir a pour objectif le développement économique, humain, démographique et environnemental du Sud-Loire.

Regroupant largement au-delà des clivages politiques et des frontières traditionnelles, elle est composée de représentants des collectivités adhérentes (communes et communautés de communes du Pays de Retz, de Grand-Lieu et de Nantes Métropole), d'acteurs économiques, de représentants d'associations et d'adhérents directs. Jean-Paul Chauvet, au nom des élus PSMA, participe au conseil d'administration de SLA, et aux ateliers constitués pour effectuer un travail de diagnostic et d'état des lieux des différentes thématiques (logement, économie, emploi, formation, agriculture, environnement, déplacements). La réflexion porte désormais sur les objectifs à atteindre et les actions à mener pour favoriser un développement équilibré du territoire.

Lors du dernier conseil d'administration, le projet de l'IRT (Institut de recherche technologique) sur le site de Bouguenais-St-Aignan nous a été présenté par son directeur. Le projet dédié à la mise en œuvre des matériaux du futur associe de grandes industries (Airbus, DCNS, STX, Alstom, PSA...). Les impacts seront importants notamment sur l'emploi à échéance de 10 ans : 350 personnels propre à l'IRT, un campus de 1000 étudiants sur le site, 5000 emplois indirects créés, mais aussi sur l'espace : 7 000 m<sup>2</sup> de bâtiments sur 65 hectares.

Une réflexion s'ouvre avec les communes environnantes pour trouver de nouveaux espaces d'accueil des entreprises. Pont Saint Martin est fortement sollicitée pour mettre à disposition ses 60 hectares prévus dans le D2A. Cela nécessitera d'améliorer les accès à cette zone (voies routières, transports en commun...).

Autant de thèmes de travail pour cette association.

*Le groupe des élus Pont-Saint-Martin Avance !*





## HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

### Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

### ■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M<sup>me</sup> FAVRY mercredi 20 juin de 16h à 17h30  
Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

### ■ Permanences au Centre médico-social

« Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanence les mardis 12 et 26 juin le matin et les jeudis 14 et 28 juin l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :

Les jeudis 14 et 28 juin, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

### ■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière  
Siège social : 02 40 36 06 42  
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice

Les vendredis 1<sup>er</sup> et 15 juin de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU  
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	matin uniquement
Urbanisme	02 40 26 87 34	
Aide sociale	02 40 26 87 27	

## ÉTAT CIVIL AVRIL 2012

### ■ Naissance :

Ilann Dupeux, 15 rue des Barres  
Maxime De Hoest, 3 Impasse de la Nivardière  
Alwena Perzo, 16 rue de la Gautellerie  
Leny Lefèvre, 17 E rue de la Nivardière  
Léonie Guénard, 7 rue des Treilles

### ■ Décès :

Joël Hégron, 21 rue de la Bénetière

## PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

**NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.**

# Agenda

JUIN

- » **Vendredi 1<sup>er</sup>**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE USP BASKET**  
Salle des fêtes, 20h
- » **Samedi 2**
  - **COURSE DU SÉNÉGAL – ENDURO « CŒUR DU MONDE »**  
École Saint Joseph
  - **GALA DE DANSE**  
Salle Gardin, 20h
- » **Mardi 5**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE USP TENNIS**  
Salle Saint Martin, 20h15
- » **Jeudi 7**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE USP YOGA**  
20h15, salle polyvalente de l'école élémentaire Les Halbrans
- » **Vendredi 8**
  - **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE DE TENNIS DE TABLE**  
Salle Gatien
  - **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE USP FOOT**  
Salle Saint Martin, 19h30
- » **Samedi 9**  
**STAGE DE DANSE AFRICAINE**  
Organisé par l'USP Gym Santé Loisirs  
14h30, salle Gatien
- » **Dimanche 10**  
**1<sup>er</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**  
De 8h à 18h
- » **Jeudi 14**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USP**  
Salle des fêtes, 19h30
- » **Vendredi 15**  
**COURS DE DÉCOUVERTE DU YOGA**  
18h, salle polyvalente de l'école élémentaire Les Halbrans
- » **Vendredi 15**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AREJ**  
Salle Saint Martin, 20h
- » **Samedi 16**  
**INAUGURATION DE LA SALLE UTRILLO**  
14h, salle Utrillo
- » **Dimanche 17**  
**2<sup>nd</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**  
De 8h à 18h
- » **Jeudi 21**  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Place Bretagne, à partir de 19h
- » **Vendredi 22**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE USP TENNIS DE TABLE**  
Salle Saint Martin, 19h
- » **Samedi 23**
  - **TOURNOI COMMUNAL DE TENNIS DE TABLE**  
Ouvert à tous  
À partir de 13h, salle Gatien
  - **CAFÉ T'ES IN : DOUBLE DUTCH**  
Devant la salle Utrillo, 14h
  - **FEUX DE LA SAINT JEAN**  
Aire de Loisirs, 19h30
- » **Dimanche 24**  
**FÊTE DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH**  
École Saint Joseph, 14h
- » **Jeudi 28**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
20h30, salle La Charmille
- » **Samedi 30**  
**FÊTE DES ÉCOLES LES HALBRANS**  
Ecoles Les Halbrans, 14h

## SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

JUIN 2012 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ **Centre de soins Infirmiers** :

Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
<b>03/06</b>	MARECHAL Céline : 02 40 26 81 08
<b>10/06</b>	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
<b>17/06</b>	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
<b>24/06</b>	MARECHAL Céline : 02 40 26 81 08

*Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment*